

DIX-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA  
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE  
DE QUÉBEC

Fondée en - - - - - 1922

Réorganisée en - - - 1930



*Discours du président*  
*Actif et passif*  
*Compte profits et pertes*  
*Remarques du Gérant Général*



Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue  
à l'Hôtel Queen's à Montréal, les 6 et 7 février 1941.

## *Bureau de Direction*

MM. OMER-E. MILOT, <i>président</i>	- Yamachiche	- - -	St-Maurice
J.-A. PINSONNEAULT, <i>vice-prés.</i>	Sherrington	- - -	Napierville
ABBE R. MACDONALD	Ste-Marthe	- - -	Vaudreuil
GERARD MASSUE	Varenes	- - -	Verchères
PHILIAS BUREAU	Compton (station)	-	Compton
DAVID ROY	St-Michel	- - -	Bellechasse
AUGUSTE BEAULIEU, <i>fils de Th.</i>	Ste-Angèle-de-Méridc	-	Matane
PHILADELPHIE FERLAND	Normandin	- - -	Roberval
ADRIEN LAMARCHE	St-Esprit	- - -	Montcalm
ABBE S. PELTIER	L'Assomption	- - -	L'Assomption
ARISTIDE MASSE	Brunet	- - -	Labelle
SAMUEL AUDETTE	Landrienne	- - -	Abitibi
ALBERT LAFRAMBOISE	Ste-Scholastique	- -	Deux-Montagnes
THEODE FORTIER	Plessisville	- - -	Mégantic
EDMOND PROVENCHER	St-Félix-de-Kingsey	-	Drummond
ABBE F.-X. JEAN	Ste-Anne-de-la-Pocatière	-	Kamouraska
J.-A. MARION	St-Edwidge	- - -	Compton
LOUIS BOLDUC	Beauceville	- - -	Beauce



*Secrétaire:* HENRI-C. BOIS

*Trésorier:* J.-D. FOURNIER



## *Conseil Exécutif*

MM. J.-F. DESMARAIS, *président*

OMER-E. MILOT

J.-A. PINSONNEAULT

ABBE S. PELTIER

J.-A. MARION

*Secrétaire:* HENRI-C. BOIS

## Discours du Président, M. Omer-E. Milot

Messieurs,

Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec qui viennent participer aux délibérations de sa dix-neuvième assemblée annuelle. J'espère que chacun se sentira parfaitement à son aise.

La Coopérative Fédérée — je le répète après beaucoup d'autres —, est une institution qui appartient à ses actionnaires. Je donne ici au mot "appartenir" tout son sens, peu importe ce que prétendent et disent des gens qui ont intérêt à diviser la classe agricole.

Unis sur le plan professionnel, les cultivateurs du Québec recourent aussi à l'association dans le domaine économique. Il est bon qu'il en soit ainsi; il est normal que l'association coopérative s'appuie sur l'association professionnelle et que cette dernière reçoive le support de la première. Mais cela doit se faire sans tentative ou volonté d'absorption. Il est aussi peu raisonnable de vouloir assujétir la Fédérée à l'U.C.C., qu'il l'est de travailler à asservir l'U.C.C. à la Fédérée. Entre les deux doit exister une collaboration honnête et complète. Les hommes qui, d'un côté comme de l'autre, consciemment ou inconsciemment, nuisent à l'établissement ou au maintien de relations bienveillantes et étroites entre coopérateurs et membres de l'association professionnelle, jouent un rôle néfaste aux intérêts agricoles.

Il faut croire que ces vérités très élémentaires sont comprises par un nombre sans cesse grandissant de nos confrères, puisque, d'année en année, les deux associations font des progrès. Tout-à-l'heure, notre gérant vous apprendra que le chiffre de nos transactions s'est élevé à au delà de quatorze millions de dollars. Si l'on compare ce chiffre à celui que nous avons atteint l'année précédente, il marque un progrès notable. En 1939, 19 sociétés ou syndicats s'étaient affiliés à notre coopérative centrale. En 1940, 40 organisations coopératives (sociétés ou syndicats) se sont jointes à la Fédérée. L'augmentation de nos affaires ne résulte pas uniquement de la valorisation des produits agricoles. Elle dépend aussi, à l'exception de trois départements, de l'accroissement du volume des marchandises vendues ou achetées par l'entremise de la Fédérée.

Nous remarquons aussi avec plaisir que les disputes stériles s'éteignent graduellement. La classe agricole a plutôt recours à l'action. L'unité de la doctrine — tant celle qui est enseignée que celle qui est appliquée — s'affirme d'année en année. On connaît mieux la coopération. On recourt davantage à elle pour régler les difficultés. Tout cela est d'excellent augure. C'est l'indice d'un progrès, d'une amélioration dont il faut parler de temps en temps, quand ce ne serait que pour encourager les convaincus et finir de convaincre les hésitants. Ce n'est pas au moment où nous avons plus que jamais besoin d'être unis qu'il faille négliger les moyens capables de renforcer nos positions.

Au cours de ces deux jours, vous serez appelés à donner votre opinion et à manifester vos besoins. Je suis convaincu que la tradition de bonne entente, de bonne volonté et de gentillesse qui jusqu'ici a caractérisé nos assemblées annuelles, sera encore à l'honneur. Je souhaite à chacun de vous une discussion profitable et un séjour agréable.

Notre gérant général va maintenant vous donner lecture du bilan de l'exercice 1940.

# COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Bilan au 31 décembre 1940

## ACTIF

### ACTIF COURANT:

En caisse et en banque.....	\$	28,744.49	
Comptes débiteurs .....	\$1,272,488.10		
Moins: Réserve pour comptes douteux .....	107,157.43	1,165,330.67	
Inventaire—Marchandise .....	951,026.60		
Fournitures .....	50,950.94	1,001,977.54	\$2,196,052.70

HYPOTHEQUES, DEPOTS, PLACEMENTS 71,784.26

### ACTIF CAPITAL:

Equipement, machinerie, outillage	393,972.57		
Moins: Réserve pour dépréciation .....	178,464.25	215,508.32	
Immeubles .....	563,800.31		
Moins: Réserve pour dépréciation .....	193,178.70	370,621.61	586,129.93

FRAIS DIFFERES applicables à l'année 1941..... 26,736.92

2,880,703.81

## PASSIF

COMPTES CREDITEURS ..... \$ 209,791.91

### EMPRUNTS:

Banque Canadienne Nationale .....	\$ 949,779.33		
Cooperative Wholesale Society, Limited .....	632,666.67		
Divers .....	85,400.00	1,667,846.00	

INTERETS ACCRUS sur obligations et emprunts..... 11,450.35

### OBLIGATIONS:

Emises .....	350,000.00		
Remboursées à échéance .....	99,000.00		
	251,000.00		
Rachetées .....	61,300.00	189,700.00	

### RÉSERVES:

Pour contingences diverses .....	53,270.62		
Réserve générale .....	127,783.34	181,053.96	

### CAPITAL-ACTIONS:

Privilégié .....	159,170.00		
Ordinaire .....	66,069.28	225,239.28	

SURPLUS ..... 395,622.31

2,880,703.81

Nous avons vérifié la comptabilité de la Coopérative Fédérée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1940, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires à cette fin.

L'actif et le passif des compagnies subsidiaires, dont les actions appartiennent en totalité à la Coopérative, font partie du présent état financier.

Dans notre opinion, le bilan ci-joint représente la situation financière de la Coopérative, le 31 décembre 1940, telle que démontrée par les livres et conformément aux informations qui nous ont été fournies.

PELLETIER, GRAVEL, NADON  
C.P.A.  
VÉRIFICATEURS

## COMPTE DES OPÉRATIONS

### Année 1940

#### COMPTE DE MARCHANDISES:

Ventes .....		\$14,047,906.96
Coût des marchandises vendues:		
Inventaire, le 31 décembre 1939 .....	\$ 1,282,618.57	
Achats .....	12,632,622.99	
	13,915,241.56	
Inventaire, le 31 décembre 1940 .....	951,026.60	12,964,214.96
		1,083,692.00
<i>À déduire:</i>		
Frais directs:		
Assurance .....	10,063.99	
Charroyage et pesage .....	77,591.04	
Divers .....	19,863.41	
Emballage .....	34,637.23	
Entreposage .....	25,229.48	
Force motrice .....	41,715.52	
Gages .....	272,608.80	481,709.47
		601,982.53
<b>PROFIT BRUT</b> .....		<b>601,982.53</b>
<i>À ajouter:</i>		
Crédits et revenus divers .....		10,308.60
		612,291.13
<i>À déduire:</i>		
Frais indirects et frais d'administration:		
Assurance sur équipement et immeubles .....	17,392.62	
Chauffage, eau, éclairage .....	6,863.01	
Dépenses de voyages et d'automobile .....	14,671.96	
Dépenses diverses .....	11,346.41	
Dons .....	1,182.52	
Entretien de l'équipement .....	18,255.38	
Entretien des immeubles .....	10,435.35	
Frais légaux .....	1,620.36	
Loyers .....	23,660.19	
Papeterie et fournitures de bureau .....	14,004.15	
Pertes sur comptes débiteurs .....	6,204.01	
Publicité .....	45,953.94	
Salaires .....	179,018.08	
Taxes et licences .....	19,402.81	
Téléphone et télégrammes .....	11,647.58	
Timbres de poste et d'accise .....	14,890.71	396,549.08
		215,742.05
Intérêts:		
Sur obligations .....	10,997.43	
Sur emprunts et divers .....	48,957.51	59,954.94
		155,787.11
Dépréciation:		
Sur équipement .....	20,000.00	
Sur immeubles .....	10,000.00	
Réserve pour contingences diverses .....	10,000.00	40,000.00
		115,787.11
<b>SOLDE REPORTÉ AU COMPTE DE SURPLUS</b>		<b>115,787.11</b>

**COMPTE DE SURPLUS**  
**Année 1940**

SOLDE au 31 décembre 1939.....		\$339,502.80
<i>À déduire:</i>		
Dividendes .....	\$ 11,658.00	
Ristournes aux Affiliés .....	48,009.60	59,667.60
		279,835.20
<i>À ajouter:</i>		
Revenu net des opérations de 1940 .....		115,787.11
		395,622.31
SOLDE, le 31 décembre 1940 .....		

**COMPARAISON DES VENTES**

Chiffre d'Affaires	1933	\$4,600,000.00
"    "	1934	5,450,000.00
"    "	1935	7,300,000.00
"    "	1936	9,500,000.00
"    "	1937	11,500,000.00
"    "	1938	11,700,000.00
"    "	1939	11,925,000.00
"    "	1940	14,050,000.00



## Remarques du Gérant Général, M. J.-F. Desmarais

Monsieur le Président,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le bilan de la Coopérative Fédérée, tel que préparé par notre vérificateur au 31 décembre 1940 (voir pages 4, 5, 6, 7).

A sa réunion du 4 février, votre bureau de direction a décidé de payer le dividende régulier sur les actions privilégiées et d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes suivantes:

Beurre . . . . .	$\frac{3}{16}$ la livre
Fromage . . . . .	$\frac{1}{8}$ la livre
Moulées alimentaires . . . . .	10c le sac
Engrais chimiques . . . . .	5%
Insecticides, tuyaux de drainage, tôle, broche matériel d'emballage, ficelle d'engergage . . . . .	5%
Porcs reçus à notre abattoir de Princeville:	20c par tête
Porcs reçus à Coopérative Canadienne du Bétail . . . . .	10c par tête

Comme par les années passées, votre bureau de direction offre aux sociétés ou aux syndicats non affiliés la moitié des ristournes que leur aurait valu leur affiliation, s'ils se joignent à la Fédérée d'ici le 30 avril prochain.

L'augmentation du chiffre de nos affaires est de \$2,125,922.16. Nos profits bruts s'élèvent à \$1,083,692.00, les profits nets à \$155,787.11. Les réserves déduites, il reste un profit net de \$115,787.11, soit environ 1% du chiffre d'affaires.

De mardi midi à mercredi soir, le bilan, les comptes des différents départements, le compte de profits et pertes, les détails du compte d'opérations ont été soumis à votre bureau de direction qui a obtenu les informations demandées.

L'année 1940 a été une année de progrès, tant par l'augmentation de nos affaires que par l'affiliation de quarante sociétés ou syndicats nouveaux.

Dans le cours de l'année, nous nous sommes efforcés de régulariser la situation des sociétés inopérantes qui, dans le passé, s'étaient jointes à nous. L'Exécutif, suivant en cela les désirs du bureau de direction, a édicté des règlements auxquels les sociétés ou syndicats affiliés doivent se soumettre. Ces règlements ont été préparés uniquement pour introduire dans la vie de la Coopérative Fédérée encore plus d'ordre et de système. Messieurs, le bilan que nous vous soumettons est le résultat de votre coopération, du travail et du dévouement des employés de la Fédérée et de tous ceux qui ont à coeur l'expansion du mouvement coopératif dans notre province.

Je me ferai un plaisir de répondre, au meilleur de ma connaissance, à toute question qu'il vous plaira de poser.

